

## **Cahier des charges président**

- Représenter et défendre les intérêts du club auprès des pouvoirs publics
- Organiser des manifestations pour faire connaître le club et avoir un soutien financier
- Aider les membres qui ont des difficultés en les mettant en rapport avec les associations caritatives
- Défendre les personnes à mobilité réduite auprès des autorités
- Coordonner et contrôler le bon déroulement des activités du club
- Organiser et diriger les séances de comité
- Contrôler l'organisation et diriger l'assemblée générale du club
- Contrôler la gestion financière du club
- Contrôler l'exécution des décisions de l'assemblée générale
- Liquider les affaires courantes
- Être présent lors des comités et y participer activement, par l'apport d'idées, de propositions et de solutions pour l'activité et la pérennité du club
- Participer à l'assemblée des délégués à Nottwil (ASP)